



**Avis n° 23-166863**

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"23-166863"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

Département(s) de publication : **51**  
Annonce No **23-166863**

---

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

CA EPERNAY COTEAUX ET PLAINE CHAMPAGNE, Place du 13<sup>e</sup> RG BP 80526, 51331, EPERNAY Cedex, F, Courriel : [marches@epernay-agglo.fr](mailto:marches@epernay-agglo.fr), Code NUTS : FRF23

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.xmarches.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=29338>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=29338>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

autre adresse : Epernay Agglo Champagne, 2 rue de Reims - BP505, 51331, EPERNAY Cedex, F, Courriel : [marches@epernay-agglo.fr](mailto:marches@epernay-agglo.fr), Code NUTS : FRF23, Adresse internet : <https://www.xmarches.fr>

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=29338>

à l'adresse suivante : Epernay Agglo Champagne, 2 rue de Reims - BP505, 51331, EPERNAY Cedex, F, Courriel : [marches@epernay-agglo.fr](mailto:marches@epernay-agglo.fr), Code NUTS : FRF23, Adresse internet : <https://www.xmarches.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : 2023-49CA ENQUETES PARCELLAIRES ET CONTRÔLES D'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET COLLECTIF-.

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 90480000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

**Services**



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

II.1.4) Description succincte : La présente consultation concerne la réalisation d'enquêtes parcellaires et de contrôles d'installations d'assainissement non collectif et collectif sur l'ensemble du territoire d'Eprenay Agglo Champagne. Les prestations sont réparties en 3 lots :- Lot 1 : Contrôle des installations d'assainissement non collectif - Lot 2 : Contrôle de conformité d'installations d'assainissement collectif en domaine privé - Lot 3 : Enquêtes parcellaires.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

## II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Contrôle des installations d'assainissement non collectif

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 90480000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRF23

Lieu principal d'exécution : Territoire d'Eprenay Agglo Champagne, 51331 EPERNAY Cedex

II.2.4) Description des prestations : Montant maximum HT par an : 100 000euros. Montant identique pour chaque période de reconduction.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Qualité / Pondération : 50

Prix :

1. PRIX / Pondération : 50

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. L'accord-cadre est reconduit

tacitement 3 fois d'une période d'1 an jusqu'à son terme. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

## II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Contrôle de conformité d'installations d'assainissement collectif en domaine privé

Lot n° : 2



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

- II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)  
Code CPV principal : 90480000  
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) Lieu d'exécution  
Code NUTS : FRF23  
Lieu principal d'exécution : Territoire d'Epervay Agglo Champagne, 51331 EPERNAY Cedex
- II.2.4) Description des prestations : Montant maximum HT par an : 125 000euros. Montant identique pour chaque période de reconduction.
- II.2.5) Critères d'attribution  
critères énoncés ci-dessous  
Critère de qualité  
1. Qualité / Pondération : 50  
Prix :  
1. PRIX / Pondération : 50
- II.2.6) Valeur estimée  
Valeur hors TVA : euros
- II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique  
Durée en mois : 12  
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :oui  
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. L'accord-cadre est reconduit tacitement 3 fois d'une période d'1 an jusqu'à son terme. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.
- II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer  
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) Variantes  
Des variantes seront prises en considération :non
- II.2.11) Information sur les options  
Options : non
- II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
- II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne  
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
Identification du projet :
- II.2.14) Informations complémentaires :
- II.2) DESCRIPTION
- II.2.1) Intitulé : Enquêtes parcellaires  
Lot n° : 3
- II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)  
Code CPV principal : 90480000  
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) Lieu d'exécution  
Code NUTS : FRF23  
Lieu principal d'exécution : Territoire d'Epervay Agglo Champagne, 51331 EPERNAY Cedex
- II.2.4) Description des prestations : Montant maximum HT par an : 120 000euros. Montant identique pour chaque période de reconduction.
- II.2.5) Critères d'attribution  
critères énoncés ci-dessous  
Critère de qualité  
1. Qualité / Pondération : 50  
Prix :  
1. PRIX / Pondération : 50



II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. L'accord-cadre est reconduit tacitement 3 fois d'une période d'1 an jusqu'à son terme. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : 1- La lettre de candidature (DC1 ou document équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat et/ou l'ensemble des membres du groupement. 2- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (DC1).

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Se référer au Règlement de la Consultation.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Se référer au Règlement de la Consultation.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique



- Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre  
Accord-cadre avec un seul opérateur  
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue
- IV.1.5) Information sur la négociation
- IV.1.6) Enchère électronique :
- IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)  
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non
- IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
- IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure  
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation  
11 janvier 2024 - 12:00
- IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés  
Date :
- IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :  
français
- IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :  
L'offre doit être valable jusqu'au :  
ou  
Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres  
Date : 11 janvier 2024 - 15:00  
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

## Section VI : Renseignements complémentaires

- VI.1) RENOUELEMENT  
Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable  
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES
- VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES  
Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://www.xmarches.fr>. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.xmarches.fr/>. Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Il s'agit pour le candidat de créer un compte afin de bénéficier de son " Espace entreprise " et d'utiliser l'onglet "poser une Question". Il est fortement conseillé au candidat de créer un compte sur [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr) lors du téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises (veillez à vous enregistrer sous la dénomination sociale de l'entreprise) afin que celui-ci soit informé de toutes les informations complémentaires et modifications du DCE diffusées lors du déroulement de la consultation
- VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
- VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :
- Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036, Châlons-en-Champagne, F, Téléphone : (+33) 3 26 66 86 87, Courriel : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr), Adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>
- VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :
- VI.4.3) Introduction de recours :



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ; Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036, Châlons-en-Champagne, F, Téléphone : (+33) 3 26 66 86 87, Courriel : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr), Adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS  
29 novembre 2023